

a déclaré en même temps qu'il avait insisté pour qu'on se réunisse à l'exécution jusqu'à ce que la Belgique ait statué sur le cas de Cyvoet.

L'interpellation de M. Janczon aura lieu prochainement.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie que le lieutenant-général Brichmont, est révoqué à l'activité. Il reprendra le rang à la date du 30 décembre 1917 et se retrouvera ainsi à la tête des lieutenants-généraux de l'armée belge, et précédant, comme avant la mesure dont il a été l'objet, l'inspecteur-général du génie et des fortifications du royaume.

soilée ne pourrait avoir lieu qu'à la condition qu'on ferait inventaire.

Le Figaro assure que l'historien Chérel remplace Henri Martin à l'Académie.

Une vraie gaudinade. — On lit dans le Gaulois : « Hier matin, moitié flânerie, moitié curiosité, j'entrais dans le bureau de la Loterie des Arts décoratifs, peut-être on y avait maintenant le nom du gagnant des cent mille francs. Tout ce qui était certain, c'est que la province avait battu Paris : Montargis, déjà célèbre par un chien de son nom, allait peut-être passer au nombre des villes veineuses. Il y en a.

Voici cette réponse. Première dépêche : Paris, de Montargis. Gros lot gagné par Joséphine Daire, de Villemandeur, domestique chez Fort, Montargis, billet vendu chez moi.

Quelques minutes après, seconde dépêche, celle-ci de M. Fort, ingénieur. Paris, de Montargis. Le billet n. 739,011, donné comme gagnant, n'est-elle pas la même que celle de M. Fort, ingénieur ?

Voilà, qui est net. Mais le Gaulois ne se contente pas facilement. Et, à notre tour, nous envoyons à M. Fort un télégramme, auquel, avec une très-gracieuse obligeance, il a bien voulu répondre par la jolie et intéressante dépêche que voici :

Paris, de Montargis, 5 h. 15, soir. Joséphine Daire est à mon service depuis dix-huit mois. Elle aura dix-huit ans au mois d'avril. C'est une petite brune, assez gentille, gentille, et surtout d'une introuvable gaieté.

Et aussitôt elle m'a dit : Mais qu'est-ce que je vais faire de tant d'argent ? Sans me donner le temps de répondre, elle a ajouté :

D'abord, je ne veux plus à présent que papa reste garde-champêtre. Le père Daire est garde-champêtre de Villemandeur, une petite commune, où habite M. Cocheret, pendant ses rares villégiatures. C'est un honnête travailleur, qui possède à la fois un bon vignoble et un bon champ de céréales. Les récoltes sont bonnes, mais les dépenses sont énormes. Je n'ai pas eu de succès à la loterie, mais j'ai eu de la chance. Elle a été accueillie le choc de ce bonheur le plus philosophiquement du monde. A peine si ses joues sont devenues légèrement plus rouges.

Et aussitôt elle m'a dit : Mais qu'est-ce que je vais faire de tant d'argent ? Sans me donner le temps de répondre, elle a ajouté :

D'abord, je ne veux plus à présent que papa reste garde-champêtre. Le père Daire est garde-champêtre de Villemandeur, une petite commune, où habite M. Cocheret, pendant ses rares villégiatures. C'est un honnête travailleur, qui possède à la fois un bon vignoble et un bon champ de céréales. Les récoltes sont bonnes, mais les dépenses sont énormes. Je n'ai pas eu de succès à la loterie, mais j'ai eu de la chance. Elle a été accueillie le choc de ce bonheur le plus philosophiquement du monde. A peine si ses joues sont devenues légèrement plus rouges.

Et aussitôt elle m'a dit : Mais qu'est-ce que je vais faire de tant d'argent ? Sans me donner le temps de répondre, elle a ajouté :

D'abord, je ne veux plus à présent que papa reste garde-champêtre. Le père Daire est garde-champêtre de Villemandeur, une petite commune, où habite M. Cocheret, pendant ses rares villégiatures. C'est un honnête travailleur, qui possède à la fois un bon vignoble et un bon champ de céréales. Les récoltes sont bonnes, mais les dépenses sont énormes. Je n'ai pas eu de succès à la loterie, mais j'ai eu de la chance. Elle a été accueillie le choc de ce bonheur le plus philosophiquement du monde. A peine si ses joues sont devenues légèrement plus rouges.

Et aussitôt elle m'a dit : Mais qu'est-ce que je vais faire de tant d'argent ? Sans me donner le temps de répondre, elle a ajouté :

D'abord, je ne veux plus à présent que papa reste garde-champêtre. Le père Daire est garde-champêtre de Villemandeur, une petite commune, où habite M. Cocheret, pendant ses rares villégiatures. C'est un honnête travailleur, qui possède à la fois un bon vignoble et un bon champ de céréales. Les récoltes sont bonnes, mais les dépenses sont énormes. Je n'ai pas eu de succès à la loterie, mais j'ai eu de la chance. Elle a été accueillie le choc de ce bonheur le plus philosophiquement du monde. A peine si ses joues sont devenues légèrement plus rouges.

Et aussitôt elle m'a dit : Mais qu'est-ce que je vais faire de tant d'argent ? Sans me donner le temps de répondre, elle a ajouté :

D'abord, je ne veux plus à présent que papa reste garde-champêtre. Le père Daire est garde-champêtre de Villemandeur, une petite commune, où habite M. Cocheret, pendant ses rares villégiatures. C'est un honnête travailleur, qui possède à la fois un bon vignoble et un bon champ de céréales. Les récoltes sont bonnes, mais les dépenses sont énormes. Je n'ai pas eu de succès à la loterie, mais j'ai eu de la chance. Elle a été accueillie le choc de ce bonheur le plus philosophiquement du monde. A peine si ses joues sont devenues légèrement plus rouges.

On dit même que M. Ferry aurait été jugé, qu'il prier M. Grévy d'intervenir personnellement auprès de l'ancien ministre des finances ; mais nous ne croyons pas que M. Grévy, dont on connaît les idées également républicaines, se soit rendu au désir de M. Ferry, si tant est seulement que celui-ci ait été exprimé.

Les ouvriers sans travail au Palais-Bourbon. Paris, 17 janvier. Voici des nouvelles détaillées sur l'entrevue qui a eu lieu mercredi à deux heures entre les délégués des ouvriers sans travail de Paris, et les membres de l'extrême-gauche.

Un second délégué a exposé les souffrances de l'industrie corollonnaise. Un troisième a parlé au nom des tailleurs de pierre qui, du chiffre de 30,000 sont descendus à 15,000 et dont la majorité végète dans des conditions déplorablement.

Quant aux maçons, qui sont en temps normal 40,000, on n'en compte plus que 30,000, dont 10,000 trouvent encore de l'occupation. En somme, on constate de plus en plus l'invasion des ouvriers étrangers et les résultats défavorables du traité de Francfort.

En présence de ces résultats, les ouvriers sont venus à se poser la question suivante : Si le traité de Francfort ne peut être modifié de gré-à-gré, y a-t-il lieu de réfléchir si la dénonciation formelle ne serait pas, à tout prendre, encore préférable ?

Un quatrième délégué a insisté sur la situation faite à la corporation des pâquetiers. M. Courneau, ayant pris les délégués de préciser les mesures transitoires qui, dans leur pensée, seraient les plus efficaces pour atténuer l'intensité de la crise et qui pourraient être proposées à la Chambre, a reçu la réponse suivante : Les délégués n'ont pas mandat de s'expliquer sur ce point, ils sont en présence d'adversaires politiques. Du reste, les communications qui pourraient être faites ne devraient avoir qu'un caractère purement officieux.

Sous cette réserve, plusieurs délégués sont entrés dans quelques détails à propos des moyens qui leur paraissent pratiques. L'un d'eux, notamment, a indiqué, comme un des moyens pratiques, l'attribution des fournitures de l'armée à des groupes d'ouvriers.

M. Clémenceau, à ce moment de l'entretien, voulant engager les délégués dans une voie nouvelle, a insisté sur l'urgence d'établir un programme pacifique entre les députés radicaux et les groupes ouvriers.

M. Tony Révilleon a appuyé la demande de M. Clémenceau et Courmeaux. M. BARODET a constaté que la solution possible est dans les réformes pacifiques dans l'impulsion donnée au suffrage universel.

M. Pelletan a appuyé sur cette idée, que les ouvriers doivent formuler un programme qui puisse servir de base à l'intervention du groupe de l'extrême-gauche.

M. G. Peria a insisté dans le même sens. M. Briand a exhorté au calme et proposé comme mesure politique la production, par les groupes ouvriers, d'un manifeste général à la Chambre et que l'extrême-gauche serait unanime à appuyer de toute son énergie.

Les délégués ont déclaré qu'ils ne pouvaient tenir aucun compte de ces avis divers. Pour eux, la Chambre est impuissante. Elle ne peut rien pour la situation des ouvriers ; le seul remède au mal est dans la révolution sociale.

L'entretien s'est terminé sur cette menace. Les délégués sont sortis, refusant de rapporter à leurs camarades les propositions de l'extrême-gauche.

Il faudrait, ont-ils dit, réunir les syndicats, convoquer les ouvriers ; cela prendrait du temps et les ouvriers socialistes sans travail n'ont pas un jour de crédit à faire à la République opportuniste de M. Jules Ferry, ni à la République radicale de M. Clémenceau.

La Chine. Le Figaro dit tenir de source autorisée que le représentant anglais de Pékin a amené le Tsiung-li-Yamen à se déclarer satisfait, si les troupes françaises n'envahissent pas les provinces de Lang-Son et de Cambang.

Li-hung-Chang aurait assuré que les troupes chinoises occupant la province de Bac-Ninh, avaient reçu l'ordre de se retirer sur Son-Ki-Tueng, à 25 lieues plus au nord.

Le Figaro présente comme certaine la médiation des Etats-Unis après la prise de Bac-Ninh.

On dit même que M. Ferry aurait été jugé, qu'il prier M. Grévy d'intervenir personnellement auprès de l'ancien ministre des finances ; mais nous ne croyons pas que M. Grévy, dont on connaît les idées également républicaines, se soit rendu au désir de M. Ferry, si tant est seulement que celui-ci ait été exprimé.

Les ouvriers sans travail au Palais-Bourbon. Paris, 17 janvier. Voici des nouvelles détaillées sur l'entrevue qui a eu lieu mercredi à deux heures entre les délégués des ouvriers sans travail de Paris, et les membres de l'extrême-gauche.

Un second délégué a exposé les souffrances de l'industrie corollonnaise. Un troisième a parlé au nom des tailleurs de pierre qui, du chiffre de 30,000 sont descendus à 15,000 et dont la majorité végète dans des conditions déplorablement.

Quant aux maçons, qui sont en temps normal 40,000, on n'en compte plus que 30,000, dont 10,000 trouvent encore de l'occupation. En somme, on constate de plus en plus l'invasion des ouvriers étrangers et les résultats défavorables du traité de Francfort.

En présence de ces résultats, les ouvriers sont venus à se poser la question suivante : Si le traité de Francfort ne peut être modifié de gré-à-gré, y a-t-il lieu de réfléchir si la dénonciation formelle ne serait pas, à tout prendre, encore préférable ?

Un quatrième délégué a insisté sur la situation faite à la corporation des pâquetiers. M. Courneau, ayant pris les délégués de préciser les mesures transitoires qui, dans leur pensée, seraient les plus efficaces pour atténuer l'intensité de la crise et qui pourraient être proposées à la Chambre, a reçu la réponse suivante : Les délégués n'ont pas mandat de s'expliquer sur ce point, ils sont en présence d'adversaires politiques. Du reste, les communications qui pourraient être faites ne devraient avoir qu'un caractère purement officieux.

Sous cette réserve, plusieurs délégués sont entrés dans quelques détails à propos des moyens qui leur paraissent pratiques. L'un d'eux, notamment, a indiqué, comme un des moyens pratiques, l'attribution des fournitures de l'armée à des groupes d'ouvriers.

M. Clémenceau, à ce moment de l'entretien, voulant engager les délégués dans une voie nouvelle, a insisté sur l'urgence d'établir un programme pacifique entre les députés radicaux et les groupes ouvriers.

M. Tony Révilleon a appuyé la demande de M. Clémenceau et Courmeaux. M. BARODET a constaté que la solution possible est dans les réformes pacifiques dans l'impulsion donnée au suffrage universel.

M. Pelletan a appuyé sur cette idée, que les ouvriers doivent formuler un programme qui puisse servir de base à l'intervention du groupe de l'extrême-gauche.

M. G. Peria a insisté dans le même sens. M. Briand a exhorté au calme et proposé comme mesure politique la production, par les groupes ouvriers, d'un manifeste général à la Chambre et que l'extrême-gauche serait unanime à appuyer de toute son énergie.

Les délégués ont déclaré qu'ils ne pouvaient tenir aucun compte de ces avis divers. Pour eux, la Chambre est impuissante. Elle ne peut rien pour la situation des ouvriers ; le seul remède au mal est dans la révolution sociale.

L'entretien s'est terminé sur cette menace. Les délégués sont sortis, refusant de rapporter à leurs camarades les propositions de l'extrême-gauche.

Il faudrait, ont-ils dit, réunir les syndicats, convoquer les ouvriers ; cela prendrait du temps et les ouvriers socialistes sans travail n'ont pas un jour de crédit à faire à la République opportuniste de M. Jules Ferry, ni à la République radicale de M. Clémenceau.

La Chine. Le Figaro dit tenir de source autorisée que le représentant anglais de Pékin a amené le Tsiung-li-Yamen à se déclarer satisfait, si les troupes françaises n'envahissent pas les provinces de Lang-Son et de Cambang.

Li-hung-Chang aurait assuré que les troupes chinoises occupant la province de Bac-Ninh, avaient reçu l'ordre de se retirer sur Son-Ki-Tueng, à 25 lieues plus au nord.

Le Figaro présente comme certaine la médiation des Etats-Unis après la prise de Bac-Ninh.

Les troubles d'Orient. Constantinople, 17 janvier. On a arrêté ici et transporté dans l'intérieur trois ex-officiers d'Arabie, qui faisaient de la propagande arabiste.

La révolte du Soudan. Le gouvernement égyptien a abandonné le projet d'envoyer le ministre de la guerre, Abd-el-Kader-Pacha à Khartoum.

Les nouvelles reines de Bah-el-Ghazal disent que l'insurrection y est fomentée par les émissaires du Madihi. Le gouverneur demande des renforts ; il a dans les magasins du gouvernement de l'ivoire et de la gomme pour une valeur de deux millions.

Des quantités immenses de marchandises se trouvent ainsi perdues.

Les grèves en Angleterre. Sheffield, 17 janvier. La grève des ouvriers des forges du Cyclope est terminée. Les patrons ont accepté les demandes des ouvriers.

Aux Cortes. Madrid, 16 janvier. Voici le texte exact des paroles de M. Castelar qui ont motivé son rappel à l'ordre : « J'accuse l'empereur d'Allemagne d'avoir voulu installer, dans la personne de son roi, la fière nation espagnole, en se servant du roi d'Espagne comme d'un prétexte pour faire maître de ses sentiments hostiles à la France. Les ministres espagnols auraient dû exiger des explications du grand chancelier allemand. »

La réception de M. Pailleron à l'Académie. Paris, 17 janvier. A neuf heures, à l'Académie française a reçu M. Edouard Pailleron, l'auteur du Monde où l'on s'ennuie. M. Camille Rousset a répondu au récipiendaire.

Conseil de cabinet. Paris, 17 janvier. Un Conseil de cabinet a été tenu, ce matin, sous la présidence de M. Ferry. Le Conseil s'est entretenu des incidents de la crise ouvrière.

M. Faillières a soumis à ses collègues un projet réorganisant le traitement des instituteurs primaires ; le traitement minimum serait de mille francs. Ce projet entraînerait une dépense de 21 millions, remboursables en quatre années.

Le Conseil a décidé que M. Waldeck-Rousseau interviendrait de nouveau pour la dépense du projet concernant la préfecture de police.

Les ouvriers sans travail de Paris. Paris, 17 janvier, 3 h. a. Les quatre délégués entendus par l'extrême-gauche, viennent d'être reçus par MM. Clémenceau et Tony-Révilleon. Ils ont présenté contre l'interprétation donnée à leurs réclamations par divers journaux, ajoutant qu'ils ne voulaient que du travail.

La conversion de la dette turque. Londres, 17 janvier. Le Times nous apprend que des difficultés étant survenues pour la conversion de la dette turque, M. Ballard vient d'arriver à Londres pour les arranger.

L'Union républicaine. Paris, 17 janvier. L'Union républicaine a nommé président M. Rouvier, vice-président MM. Blandin et Lelièvre, secrétaires, MM. Girard et Blandin.

L'agitation irlandaise. Dublin, 17 janvier. Malgré la défense du vice-roi les nationalistes ont essayé de tenir un meeting à Blacklion. Sir Biggar, député, a commencé un discours, mais il a été interrompu par les autorités et a dû aller le terminer dans une maison particulière.

La séance. La séance est ouverte à 2 heures 5. Les syndicats professionnels. Le Sénat reprend la suite de la discussion sur les syndicats professionnels.

M. de GAYARDE dit que la loi proposée serait le moyen d'organiser partout, la grève.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL. Séance du jeudi 17 janvier 1884. PRÉSIDENCE DE M. LEBOTER.

La séance est ouverte à 2 heures 5. Les syndicats professionnels. Le Sénat reprend la suite de la discussion sur les syndicats professionnels.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reims, communiqués par Jules Caët.

Le Havre, 17 janvier 1884. Cours de clôture de New-York, du 16 janvier.

Cotons. dév. janv. fév. mars avril mai juin juil. août 10.63 10.69 10.86 11.00 11.12 11.27 11.39

Saindoux. jan. fév. mars avril mai juin juil. août 9.10 9.12 9.20 9.30 9.40 9.50 9.65

Cafés. jan. fév. mars avril mai juin juil. août 10.70 10.70 11.00 11.05 11.15 11.20 11.30

LAINES. Arrivages de la quinzième série, vente ditto 700,000 arr.; stock à ce jour 100,000 arbes.

Manches, 15 janvier. Tissus et fils : Les cotations continuent à s'améliorer par suite de la fermeté croissante du marché cotantier de Liverpool.

AVIS INTÉRESSANTS POUR LE COMMERCE DE ROUBAIX. MM. Brunel et Kieff, 49, faubourg Poissonnière, — MM. Roudeur, Nos et Stetten 28, rue des Petites-Ecuries, — MM. Denfert et Ferré, 15, rue Paul-Lelong, — M. Capdeville, rue de l'Entrepre, 24, ont des ordres on acheteurs en tissus.

PARIS, 17 janvier. — Cours de cotons : courant 81 25 février 79 25, mars 79 25, 4 de mai 80 25, 4 de juin 80 25, 4 de juillet 80 25, 4 de août 80 25, 4 de septembre 80 25, 4 de octobre 80 25, 4 de novembre 80 25, 4 de décembre 80 25.

LIÈGE, 17 janvier. — Sucre indigène 88 degrés cent. 46, id. numéro 2 29, id. numéro 3 28, id. numéro 4 27, id. numéro 5 26, id. numéro 6 25, id. numéro 7 24, id. numéro 8 23, id. numéro 9 22, id. numéro 10 21, id. numéro 11 20, id. numéro 12 19, id. numéro 13 18, id. numéro 14 17, id. numéro 15 16, id. numéro 16 15, id. numéro 17 14, id. numéro 18 13, id. numéro 19 12, id. numéro 20 11.

MARCHÉ AUX HUILES DE LIÈGE. Cours du 17 janvier.

ANVERS, 17 janvier. — Tous les prix s'entendent en francs par 100 kilos. — Patroline (cote officielle), — acheteurs 21 25, — vendeurs 21 50, — 4 de février 21 25, — 4 de mars 21 25, — 4 de avril 21 25, — 4 de mai 21 25, — 4 de juin 21 25, — 4 de juillet 21 25, — 4 de août 21 25, — 4 de septembre 21 25, — 4 de octobre 21 25, — 4 de novembre 21 25, — 4 de décembre 21 25.

PROGRAMME DES THÉÂTRES. THÉÂTRE DES BOUFFES-PARISIENS. — Jeudi 17 janvier 1884. — 8 heures. — Les Deux Femmes de Médée, comédie en 3 actes. — Les Deux Femmes de Médée, comédie-vaudeville en 3 actes.

MÉDECINE. Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche. Effets pernicieux causés par les traitements mercuriels et l'abus du tabac. — Faire usage des Pastilles de Dethan au sel de Berthollet. — La boîte : 2 fr. 50.

Appauvrissement du sang, faiblesse de température, manque d'appétit, fièvre, maux de nerfs, etc. — Faire usage du Vin de Bœuf au quinquina et colombo, fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux. — Il est recommandé aux enfants, aux femmes enceintes et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. — La bouteille : 4 fr.

DETHAN, pharmacien, 90 Faubourg Saint-Denis, à Paris, et principales pharmacies de France.

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX. Imprimerie : ALFRED REBOUX.

FAITS DIVERS

LE MARCHÉ DE BREST. — Bilan de la troisième soirée. M. Vignaux, 1,565 points. M. Shefer, 1,600 points.

UN MARIAGE DE LA SCIENCE. — Un télégramme de Khartoum, annonce la mort de l'explorateur hollandais Johann-Marie Schuerer, assassiné par les indigènes de l'Afrique équatoriale.

UN RÉFUGÉ. — On a beaucoup parlé d'une affaire d'apostrophe de scélérats concernant un sénateur.

UN RÉFUGÉ. — On a beaucoup parlé d'une affaire d'apostrophe de scélérats concernant un sénateur.

UN RÉFUGÉ. — On a beaucoup parlé d'une affaire d'apostrophe de scélérats concernant un sénateur.

ROYAL CONDÉ

UN CAMPÉMENT EN 1780. PAR JACQUES ROZIER. Insistant avec une dureté mêlée de précipitation, le juge improvisé répéta deux fois :

Après... se demanda celui-même Philomèle, qui oubliait ce qu'il devait dire, — après... après j'ai gagné le bois, bien malheureux de la pensée d'avoir tué mon semblable, et je me suis caché dans la grotte de la source intermittente.

Après s'être assuré que M. C... ne dénigrerait pas un domicile par lui indiqué, M. le juge de paix s'est rendu rue La Bruyère, dans une maison où habite en réalité M. C..., pour procéder, en vertu de l'ordonnance de M. le président du tribunal, à l'apostrophe des scélérats. C'est à propos de cette mesure que M. C... a introduit un référé.

M. de Bierville, avoué, a demandé, au nom de son client, la main-levée des scélérats, en prétendant que M. C... n'était pas chez lui, rue La Bruyère.

M. Berinot a dit, avoué de Mme C..., c'est étonnant au rapport de l'ordonnance et M. le président l'a maintenu, en disant que la main-levée des

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL. M. Léon Say et la révision. On lit dans le Gaulois :

M. Léon Say, ayant noblement manifesté ces jours derniers son hostilité contre les projets de révision, a été très-vivement sollicité, par plusieurs représentants opportunistes de Seine-et-Oise, de se rallier aux promesses de réformes constitutionnelles de M. Ferry.

Voici ce que leur a répondu M. Léon Say : « Pour moi, la révision est une question d'opportunité et non pas une question de principes ; c'est pourquoi, après en avoir été partisan en 1881, je le crois inutile, pour ne pas dire plus, en 1884. »

Changement d'appréciation n'a rien qui doive vous surprendre ; est-ce que MM. Gambetta et Ferry n'ont pas combattu la révision avant de s'y rallier ? Moi, je suis la route inverse, et je me crois parfaitement dans mon droit en la repoussant aujourd'hui, après l'avoir réclamée lors du renouvellement sénatorial de 1881. »

Changement d'appréciation n'a rien qui doive vous surprendre ; est-ce que MM. Gambetta et Ferry n'ont pas combattu la révision avant de s'y rallier ? Moi, je suis la route inverse, et je me crois parfaitement dans mon droit en la repoussant aujourd'hui, après l'avoir réclamée lors du renouvellement sénatorial de 1881. »

LE GÉNÉRAL LALLEMAND

Le Voltaire rectifie la nouvelle relative aux nominations et mutations devant avoir lieu prochainement dans les commandements des corps d'armée.

D'après lui, le général Lallemand, commandant le 1er corps d'armée à Lille, serait appelé à la présidence du comité d'Etat-major et remplacé par le général Billot, ancien ministre.

M. le comte de Paris. Madrid, 17 janvier. Le comte de Paris est arrivé ce matin à Séville où il s'est embarqué sur le Guadalquivir pour aller à San-Lucar à bord d'une canonnière espagnole.

Le duc de Montpensier attend à Séville le comte de Paris, avant de quitter Madrid. Le comte a visité l'hôpital français ; il a paré aux malades et a remis mille francs pour l'établissement.

Le Saint-Siège. Le Gaulois publie la dépêche suivante : « Rome, 16 janvier. Au prochain consistoire, Léon XIII se propose d'adresser au Sacré-Colège une allocution, dont les intimes du Vatican signalent la portée exceptionnelle. »